

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 46 (1989)

Heft: 2

Rubrik: Échos de l'EFSM

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



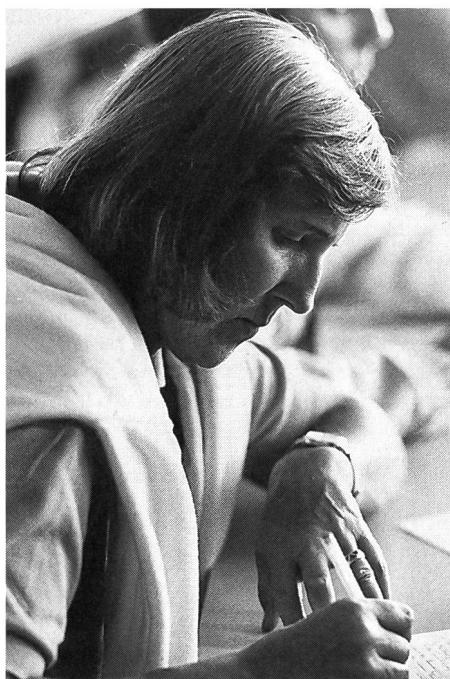
Mariage de la science et du sport à l'Institut de recherches de Macolin

Yves Jeannotat

Cela fait plus de six mois déjà que le Dr Hans Howald a quitté l'Institut de recherches de l'Ecole fédérale de sport. Ce départ permet une restructuration: Mme Dr Ursula Weiss assure, dorénavant, la direction par intérim de la division, tout en continuant ses propres travaux portant sur «le sport et les défavorisés»; les secteurs de la médecine et de la traumatologie du sport (Dr Roland Biedert), tout comme celui réservé au diagnostic de la performance (Dr Hanspeter Probst) sont maintenus. Par contre, le laboratoire de contrôle antidopage (Matthias Kamber), un des 22 accrédités par le CIO, a cessé ses activités à la fin de l'année, se réservant la possibilité de mettre son expérience et son équipement, plus tard, au service d'une solution helvétique. Par contre, deux nouvelles orientations seront introduites: formation et suivi des entraîneurs nationaux (Ernst Strähli) d'une part, recherche scientifique en matière de sport (Hansruedi Hasler) d'autre part. Ces dispositions ont un caractère transitoire jusqu'en 1992. D'ici là, elles seront évaluées, analysées, adaptées s'il le faut et confirmées en fonction des exigences de l'Ecole fédérale de sport, des Universités et du «concept du sport suisse».

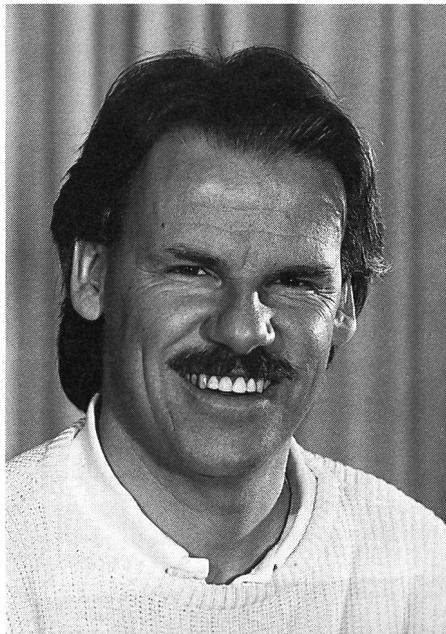
Détail des modifications

Direction de l'institut:
Dr Ursula Weiss



Planification, coordination, assistance, etc. Le Dr Weiss poursuit en outre ses travaux portant sur «le sport et les défavorisés».

Traumatologie du sport:
Dr Roland Biedert

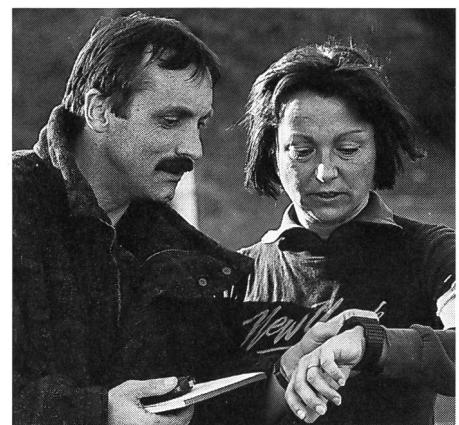


Spécialisé en chirurgie orthopédique, il poursuit son activité tout en la complétant. Il prévoit, en particulier, d'ouvrir une consultation, avec l'aide d'un assistant orthopédiste, et d'assurer le suivi d'un nombre accru de projets scientifiques. A long terme, il souhaite collaborer de façon plus intense encore

18

avec la Clinique orthopédique universitaire de l'hôpital de l'Ile, à Berne, et participer à la création d'un groupe d'orthopédistes spécialisés dans la traumatologie du sport.

Centre de recherche et d'observation médico-sportives de l'Association suisse du sport (ASS): Dr Hanspeter Probst



Acquisition de connaissances nouvelles en matière de physiologie de l'effort et de principes d'entraînement, ceci en collaboration avec les universités suisses et étrangères, et leur application à l'amélioration des méthodes d'entraînement. Le Dr Probst a également en mains la standardisation et la coordination nationale des tests de performance. Il résulte de tout ceci une participation accrue à la formation et au perfectionnement des entraîneurs et des médecins du sport.

Laboratoire de contrôle antidopage: Matthias Kamber



Matthias Kamber est biochimiste et il dirige, à Macolin, un laboratoire de

contrôle antidopage anciennement accrédité par le C.I.O. Les exigences croissantes quant à la qualité des analyses, la multiplication des produits «défendus» et la sophistication toujours plus poussée de l'équipement ont abouti au refus d'une nouvelle accréditation pour 1989. Transitoirement, les échantillons de contrôle provenant des sports équestres seront transmis, pour analyse, à Newmarket (GB) et les autres à Cologne (RFA). Le laboratoire de Macolin se réserve la possibilité de mettre son expérience et son équipement, plus tard, au service d'une éventuelle solution helvétique.

Recherche scientifique dans le domaine du sport:

Hansruedi Hasler

Dès le début de l'année 1989, Hansruedi Hasler, maître d'éducation physique et fraîchement licencié en sciences pédagogiques, aura pour tâche d'obtenir de nouvelles connaissances scientifiques en matière de sport et de les appliquer à la formation des entraîneurs et des enseignants. Sur le plan de l'organisation, ce secteur aura pour mission de planifier, de suivre et de contrôler les projets de recherche orientés.

Direction (remplacement):

Ernst Strähli

Responsable de la formation des entraîneurs nationaux diplômés du CNSE (Comité national pour le sport d'élite), Ernst Strähli assurera également, par intérim, le remplacement du Dr Weiss à la direction de l'institut.



Ernst Strähli (à gauche) et Hansruedi Hasler.

Formation des entraîneurs nationaux: Ernst Strähli

Le domaine de la formation des entraîneurs nationaux sera donc intégré à l'Institut de recherches. Le voisinage immédiat de la recherche scientifique en matière de sport va ainsi contribuer à appliquer de façon plus rapide et plus fonctionnelle les connaissances théoriques au «terrain» d'une part et, de l'autre, à répertorier les éléments tirés de la pratique et susceptibles de donner lieu à des projets de recherche.

Il est aussi prévu d'intensifier le perfectionnement des entraîneurs et d'ouvrir, pour eux, un *centre d'assistance*. La devise d'Ernst Strähli: «Ce sont des hommes plutôt que des muscles ou qu'un système cardio-vasculaire que vous entraînez!»

Ainsi restructuré transitoirement, l'Institut des sciences du sport de Macolin va, sur la base des dispositions légales, devenir de plus en plus un lieu de rencontre et de travail en commun des scientifiques et des hommes de terrain. ■

Concours 1989 de l'Institut de recherches de Macolin

1. Pour encourager les travaux dans le domaine des sciences du sport, l'Institut de recherches de Macolin organise à nouveau un concours en 1989. Un prix de 5000 francs est mis en jeu, pouvant également être partagé.
 2. Si la participation est assez nombreuse, l'appréciation se fera à partir de deux critères:
 - Dissertations et travaux de licence ayant pour auteurs des étudiants aux universités suisses;
 - Travaux de diplôme de participants aux cours de formation des maîtres d'éducation physique des universités suisses, au cycle de formation des maîtres de sport de Macolin et à celui des entraîneurs nationaux du CNSE; travaux ayant également pour auteurs des élèves d'écoles professionnelles suisses jusqu'à l'âge de 35 ans révolus.
 Si les travaux remis sont trop peu nombreux (moins de cinq) ou s'ils sont de qualité insuffisante, le prix ne sera pas attribué.

3. Tous les travaux touchant aux sciences du sport et ayant été rédigés dans le courant de ces deux dernières années peuvent être présentés. Ils seront remis jusqu'au **31 août 1989** à l'Institut de recherches de l'Ecole fédérale de sport, 2532 Macolin. Ils porteront la mention «concours».
4. Pour que le prix puisse être attribué, le travail présenté doit répondre aux critères scientifiques courants. Il sera subdivisé comme suit:
 - Présentation du problème;
 - Application/méthode utilisée;
 - Résultats;
 - Discussion;
 - Résumé;
 - Bibliographie (références présentées selon le procédé des publications scientifiques).
5. On joindra également (deux exemplaires):
 - Les données personnelles;
 - Un curriculum vitae complet.
6. Les travaux présentés seront appréciés par un jury nommé par l'Ecole de sport de Macolin. Il désignera le ou les gagnants avant la fin de l'année. Tous les concurrents seront avertis.

Indications complémentaires concernant la publication du concours 1989

La qualité des travaux qui nous sont parvenus ces dernières années a bien souvent laissé à désirer. C'est pourquoi le jury rend les candidats attentifs aux critères suivants, qui seront pris en considération lors de l'appréciation:

1. **Valeur scientifique, originalité.**
 Le travail devrait renfermer des idées et des connaissances nouvelles dans un cadre clairement défini. L'analyse critique de la littérature spécialisée, l'étude des problèmes choisis et la discussion des résultats obtenus en font partie intégrante.
 Un résumé de certains domaines spécifiques (par exemple en anatomie et en physiologie) peut être d'une aide très précieuse pour l'auteur, mais ne saurait constituer à lui seul le contenu d'un travail dans le domaine des sciences du sport. Un tel procédé ne se justifie que si le travail, poursuivant un objectif méthodologique et didactique, est considéré comme un moyen d'enseignement.

- 2. La méthode de travail** doit être présentée de façon claire et correspondre aux connaissances actuelles. Les tests faits dans de petits groupes ne se prêtent pas bien à des fins statistiques. Le genre des programmes informatiques utilisés doit être mentionné.
- 3. Forme et langue.** Le travail doit être bien disposé et d'une lecture aisée. Les tableaux et les données chiffrées peuvent être ajoutés dans un appendice. Les ouvrages traités doivent être analysés dans le texte et séparés nettement de la littérature qui permet de développer le sujet. Les illustrations ne sont compréhensibles que si le texte correspondant est clair et les légendes complètes. Seules, elles n'ont pas leur place dans un tel travail.
- 4. L'effort personnel** du candidat ne se reflète pas dans le volume du travail, mais dans son contenu, dans la richesse de la littérature utilisée, la qualité des recherches expérimentales ainsi que dans la discussion relative aux résultats et dans les conclusions. ■

Cours d'introduction à la construction d'installations sportives

Ce cours aura lieu à l'Ecole fédérale de sport de Macolin les 7 et 8 mars 1989.

Les candidats au titre de Maître de sport diplômé de l'Ecole fédérale de Macolin sont initiés aux installations sportives dans le cadre d'un séminaire. Celui-ci est également ouvert à des participants extérieurs. Les domaines abordés sont les suivants:

- Directives concernant la planification d'installations sportives
- Installations de plein air
- Salles de gymnastique et de sport
- Piscines
- Installations de tennis
- Patinoires artificielles.

Le programme détaillé du séminaire peut être obtenu à l'adresse suivante: Ecole fédérale de sport, section des installations sportives, 2532 Macolin.

Arnold Kaech: 75 ans!

Au carrefour des deux années qui viennent de finir et de commencer, Arnold Kaech, premier directeur de l'Ecole fédérale de sport, a passé le cap de ses 75 ans: un bel anniversaire!

MACOLIN, en son nom propre et au nom de tout le personnel du Centre sportif, lui souhaite bonne santé et un nouveau quart de siècle plein de bonheur et de satisfactions. (Y.J.)

CFS: en avant toutes!

Hansruedi Löffel
Traduction: Yves Jeannotat

La réunion qui clôture une période administrative de la CFS connaît traditionnellement un éclat particulier. Depuis 1972, c'est toujours la Maison du sport, à Berne, qui lui sert de cadre, accueillant, à cette occasion, le chef du Département (de l'intérieur maintenant) dont elle est l'organe technique en matière de sport. Monsieur Flavio Cotti, conseiller fédéral, ne se priva pas de lui adresser des paroles élogieuses. La Commission prit, pour sa part, congé de son président, Monsieur Raymond Bron, en lui remettant un modeste souvenir.

*

Pour la 7^e fois depuis 1876, les *manuels d'enseignement de l'éducation physique à l'école* vont être remis à jour. Une vaste enquête menée avec l'aide de l'Association suisse d'éducation physique à l'école (ASEP) auprès des enseignants a démontré la nécessité qu'il y a de mettre à leur disposition des documents didactiques modernes et pratiques. Une étude prospective a été lancée à ce sujet en 1985 et elle a abouti à un projet global recouvrant six volumes. Pour la première fois, ces documents prendront en compte les périodes précédant et suivant la scolarité obligatoire. Cette initiative s'appuie sur l'éventualité d'une reconnaissance de l'*«éducation physique»* en tant que branche de maturité. La publication des nouveaux manuels est prévue en deux étapes: 1992 en ce qui concerne le premier volume (livre théorique exposant les bases pédagogiques) et le solde 4 ans plus tard. La CFS a donné le feu vert à sa sous-commission traitant de l'éducation physique à l'école pour la réalisation de cette importante entreprise, tout en sachant que de nombreux obstacles vont se présenter en cours de route, qui devront être surmontés, obstacles touchant aussi bien le financement que le choix d'auteurs compétents. Pour l'instant, bien sûr, les manuels actuels restent en vigueur.

*

La demande adressée à la CFS d'esquisser un *programme national de recherche en matière de sport* la confronte à quelque chose de nouveau pour elle. Cette tâche consiste à formuler divers projets de recherche appelés à préciser la fonction du sport et son importance hygiénique, sociale, économique, politique, éthique, écologique et éducative aussi bien pour l'individu, la société et l'Etat que pour l'environnement. Lorsque toutes les parties concernées auront été consultées et qu'elles auront exprimé leur accord, le Conseil fédéral pourra donner son aval et la phase de réalisation débuter, dès 1990 si tout va bien. ■

Vente de vidéocassettes

Les vidéocassettes suivantes peuvent être achetées à l'Ecole fédérale de sport (médiathèque, 2532 Macolin, tél. 032 225644):

Athlétisme:

- Courses (sprint, haies, relais)	80 fr.
- Lancers (poids, disque, javelot)	80 fr.
- Sauts (hauteur, longueur, perche)	80 fr.
Série complète	200 fr.
Fascination du canoë	50 fr.
J+S (version française)	50 fr.
EFSM (présentation du centre sportif de Macolin)	50 fr.

Ski:

- La technique de base du virage parallèle	50 fr.
- La technique de compétition	50 fr.
- Le saut à skis	50 fr.
- La peau de phoque	50 fr.
- Le ski de fond	50 fr.
- L'acrobatie sur skis normaux	50 fr.
Série complète	200 fr.



Nouveau au Centre Tennis Montagnes Neuchâteloises

Pour l'organisation de vos camps polysportifs ou pour vos associations sportives réservez dès maintenant

Notre centre sportif vous attend dans les montagnes neuchâteloises à 1000 m d'altitude.

Installations:

- 4 courts de tennis couverts
- 2 courts de tennis extérieurs
- 2 courts de squash
- 20 vélos mountain bike
- Dortsirs de 60 places
- Local pour le fartage des skis
- Restaurant avec salle pour théorie
- Situation du centre sportif à 500 m des meilleures pistes de ski de fond

Prix pour l'hébergement:

- Prix par nuitée avec petit déjeuner Fr.s. 14.50
- Pension complète dans les dortoirs Fr.s. 37.50

Pour des plus amples renseignements veuillez vous adresser à:

CTMN
Daniel Chiechi, Chevrolet 50
2300 La Chaux-de-Fonds, Tél. 039 26 51 52